

J'hésite donc à adopter une attitude trop rigoriste qui empêcherait toute application de cet article du Règlement car, je l'ai déjà dit, si cet article existe, c'est évidemment parce qu'il y a des cas où l'on doit permettre d'amorcer une discussion. Cependant, pour ce faire, je dois juger si une situation présente ou non un caractère d'urgence.

Je me trouve aujourd'hui exactement dans la même situation; je dois porter un jugement de valeur et, même si je reconnais qu'il s'agit dans tous les cas de problèmes chroniques, je constate qu'en plus, dans ce cas-ci, un certain nombre de ces éléments se juxtaposent, selon les demandes qui m'ont été présentées.

En outre, même si ce n'est peut-être pas une raison aussi impérieuse que les conditions fixées dans le Règlement, je dois tenir compte du fait que la question ne sera vraisemblablement pas abordée à la Chambre dans un délai raisonnable. Comme nous nous ajournons demain, nous ne pourrions pas discuter de cette question comme c'était possible les autres fois où j'ai dû appliquer de façon plus stricte le paragraphe (16a) du Règlement. Dans ces conditions, j'accorderai donc le bénéfice du doute au député et j'accéderai à la demande du député d'Os-hawa dont j'ai reçu l'avis en premier.

La Chambre autorise-t-elle le député à lancer le débat?

Des voix: D'accord.

Mme le Président: Par conséquent, le député pourra lancer le débat à 8 heures ce soir.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse est donnée sont marquée d'un astérisque.)

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répondra aujourd'hui aux questions nos 1748, 1749, 1755, 1756, 1761 et 1764.

[Texte]

LES DÉPENSES DES MINISTÈRES POUR LA PUBLICITÉ

Question n° 1748—**M. Stevens:**

Pour l'année financière en cours, à combien s'élèvent les dépenses effectuées par le ministère des Affaires extérieures pour a) la publicité, b) les publications gratuites ou subventionnées, c) toute autre information transmise au public?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): a) \$80,000; b) \$2,199,000; c) \$3,082,000.

Question n° 1749—**M. Stevens:**

Pour l'année financière en cours, à combien s'élèvent les dépenses effectuées par le ministère des Finances pour a) la publicité, b) les publications gratuites ou subventionnées, c) toute autre information transmise au public?

Questions au Feuilleton

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): En ce qui a trait au ministère des Finances: *a), b) et c) \$4,227,000.

*NOTA: Les dépenses prévues pour la publicité dans les media, les publications gratuites ou subventionnées et autres informations ne peuvent être réparties sous ces titres; il est donc possible de ne donner que le montant global.

Question n° 1755—**M. Stevens:**

Pour l'année financière en cours, à combien s'élèvent les dépenses effectuées par le ministère du Travail pour a) la publicité, b) les publications gratuites ou subventionnées, c) toute autre information transmise au public?

L'hon. Gerald Regan (ministre du Travail):

Travail Canada	Condition physique et sport amateur
a) \$11,000;	a) \$15,000;
b) \$290,164;	b) \$237,900;
c) \$69,675.	c) \$347,200.

Question n° 1756—**M. Stevens:**

Pour l'année financière en cours, à combien s'élèvent les dépenses effectuées par le ministère de la Défense nationale pour a) la publicité, b) les publications gratuites ou subventionnées, c) toute autre information transmise au public?

Mme Ursula Appolloni (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):

- La publicité du MDN est entièrement axée sur le recrutement du personnel. On estime que pour l'année 1980-1981, le coût de la publicité par les média, notamment la radio, la télévision, les journaux, les revues, les pages jaunes, etc., s'élèvera à \$3,875,000.
- On estime que le coût des publications gratuites ou subventionnées, notamment les affiches, les dépliants, les prospectus, les courts métrages, etc, s'élèvera à \$375,000.
- D'autres moyens d'information tels que la revue Sentinelle, ainsi que le rapport annuel de la Défense existent surtout à des fins d'information interne, bien qu'une certaine quantité soit distribuée aussi à des groupes externes. Leur coût est estimé à \$300,000.

Question n° 1761—**M. Stevens:**

Pour l'année financière en cours, à combien s'élèvent les dépenses effectuées par le département d'État aux Sciences et à la Technologie pour a) la publicité, b) les publications gratuites ou subventionnées, c) toute autre information transmise au public?

M. Roger Simmons (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): En ce qui concerne le département d'État aux Sciences et à la Technologie: le département d'État chargé des Sciences et de la Technologie prévoit les dépenses suivantes pour l'année financière en cours:

- Néant.
- \$136,267.
- \$144,000.